

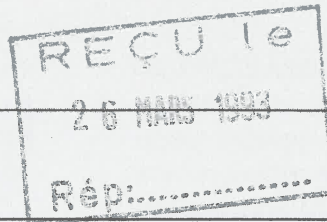


ASSOCIATION DES
JURISTES D'EXPRESSION FRANÇAISE
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

LE BREF

ISSN 0847-3560

40, chemin Masters
Moncton (N.-B.) E1A 4S1



le 15 mars 1993
Vol. 5, n° 2

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE SE PROMÈNE!

Du nouveau dans l'air! C'est décidé, l'assemblée générale annuelle 1993 aura lieu **samedi le 12 juin 1993** à **Caraquet**. Inscrivez donc immédiatement sur vos calendriers cette nouvelle date et ce nouveau lieu pour une rencontre enrichissante avec vos confrères et consoeurs dans un coin pittoresque de notre province...pendant la saison du homard!

COURS DE TERMINOLOGIE JURIDIQUE À MONCTON

L'AJEFNB est fière de pouvoir offrir à ses membres l'opportunité de participer à un cours de terminologie juridique en droit de la famille. Joignez-vous aux juristes néo-écossais et terre-neuviens qui seront également des nôtres. C'est un rendez-vous à Moncton, les 22, 23 et 24 avril 1993. Veuillez communiquer avec le bureau de l'AJEFNB pour plus de détails.

UN TÉLÉ-CLEF GRATUIT

Le Télé-CLEF s'est refait une beauté et pour vous permettre d'apprécier cette nouvelle figure, l'AJEFNB a payé le premier exemplaire qui sera expédié à chacun de ses membres dès le mois de juin 1993.

UN PRÉSIDENT ACTIF!

Certains membres ont manifesté à l'AJEFNB leur mécontentement quant à la qualité des services bilingues relevant du bureau du greffier de la circonscription judiciaire de Moncton. Le président a conséquemment rencontré le greffier Gillespie et veuillez être assurés que maintenant tous les services de ce bureau sont disponibles en français dans cette circonscription par le truchement d'un greffier auxiliaire, y compris le service d'interrogatoire après jugements.

Une lettre signée par le président dans l'opinion du lecteur des journaux francophones de la province renseigne les contribuables sur leurs droits linguistiques au Nouveau-Brunswick. Le tout afin de faire avancer notre dossier sur la Loi sur les assurances. Si vous avez manqué la lecture de cet excellent article, le secrétariat vous fera parvenir une copie sur demande. Pourquoi ne pas la reproduire et la faire circuler à vos clients?

Le président LeBouthillier a aussi adressé une lettre au Ministre fédéral de la Justice lui demandant de nommer un juge bilingue à la Cour d'appel. Ceci a-t-il dit «afin de respecter notre Loi sur les langues officielles garantissant à tous le droit d'être entendu et compris devant les cours sans l'aide d'interprètes.» Ces principes d'accessibilité et d'égalité sont repris d'ailleurs par la Loi 88.

Nous souhaiterions qu'avec le temps, tous les membres de la Cour d'appel soient accessibles à tous, n'importe la langue de l'audition. Ce processus de bilinguisation doit donc commencer dès la nomination de ce nouveau juge.

PRIX AJEFNB

Qui recevra cette année le prix de l'AJEFNB? Soyez gagnant vous aussi: proposez quelqu'un qui deviendra peut-être l'heureux ou l'heureuse récipiendaire de ce prix. Pour obtenir le formulaire, communiquez avec le secrétariat.

UN VICE-PRÉSIDENT ET UN TRÉSORIER

À Fredericton, le 28 janvier 1993, Maître Luc Desjardins (Bathurst) et Maître René Basque (Moncton) ont respectivement accepté les postes de vice-président et trésorier. Félicitations et merci pour votre dévouement!

PROCHAINE RÉUNION DU C.A.

C'est à Néguaac, samedi le 3 avril 1993 que le C.A. se réunira de nouveau. Si certains dossiers devaient être portés à notre attention ou si vous avez des commentaires à nous faire part, un coup de fil à votre représentant régional ou au secrétariat-général et nous y accorderons l'attention voulue.

MILLE FOIS BRAVOS, M. LE, PROFESSEUR de VARENNES!

Pourquoi tant de louanges? Parce qu'il les mérite bien le professeur Fernand de Varennes (U. de M.) Saviez-vous qu'il:

a publié l'article «Langue et discrimination au Canada», Vol. 5, numéro 2, Revue canadienne de droit et de jurisprudence, juillet 1992;

a écrit un article intitulé «Language and Freedom of Expression in International Law» qui paraîtra à l'automne dans le Human Rights Quarterly, chez la

prestigieuse John Hopkins University Press;

présentera une conférence (Language Rights and the Multiethnic State: National and International Law Responses) en avril 1993 à Rhodes en Afrique du Sud;

présentera une deuxième conférence (en espagnol cette fois) intitulée «Derechos Humanos y Lengua: La Situacion Especial de los Pueblos Indigenas» en septembre 1993, à Managua, Nicaragua.

vient de signer un contrat avec les éditions Martinus Nijhoff de Dordrecht (Pays-Bas) pour la publication d'un livre en décembre 1993 intitulé «Language, Minorities and Human Rights» et que Martinus Nijhoff est l'une des plus grandes maisons d'éditions en droit au monde? À noter qu'il n'y a pas plus qu'un ou deux Canadiens qui ont réussi à publier dans cette boutique...

FONDS DE FIDUCIE

Dorénavant les sommes perçues sur les cotisations de nos membres seront versées dans un fonds en fiducie. L'AJEFNB désire ainsi se pourvoir d'un financement à long terme pour ses activités. Il s'agit d'un modeste début mais: «petit train va loin»...

La rédactrice invite tous les lecteurs et lectrices à lui faire part de tous commentaires, suggestions et changements d'adresse en communiquant avec elle à l'adresse suivante:

Maître Louise B. Somers
Case postale 789
Saint-Quentin (N.-B.)
E0K 1J0
Télécopieur: (506) 235-3323

Publié avec l'aide financière du...



**Gouvernement du Québec
Bureau du Québec
dans les Provinces atlantiques**